PROGRAMME DE FORMATION

Parcours “devenir artiste professionnel"

Prérequis.

Le seul prérequis est la connaissance des notions de base sur la navigation sur internet et les outils bureautiques classiques.
Nous procédons en début de parcours, lors du module 0 “Lancement de la formation”, à quelques exercices qui permettent de moduler éventuellement le parcours en fonction du degré de maîtrise des outils informatiques.

Public visé.

Ce parcours de formation s’adresse à toute personne désirant devenir artiste plasticien professionnel.

Objectifs pédagogiques.

A l’issue de la formation, le stagiaire saura :

- S’installer en tant qu’artiste professionnel (statut, déclarations, cotisations)
- Communiquer sur sa création artistique (internet, expositions)
- Vendre sa création artistique (tarifs, négociation, suivi satisfaction)

Formateur.

Formation assurée par Frédéric Roubaud, Directeur Artistique de la plateforme de cours en ligne. Il pourra être assisté de différents spécialistes pour la partie en e-learning.

Durée du parcours de formation.

Il est conseillé de suivre le parcours de formation sur une période de 4 mois minimum et de 6 mois maximum. Cette durée intègre :

- Le module de lancement de formation
- Chaque module de formation proposé sur une durée de une à deux semaines, incluant :
    - de nombreuses vidéos et leur support de formation,
    - Des modules de e-learning et leur quiz associé,
    - Des exercices de mise en pratique,
    - Une session en direct de fin de module.
- Le module de fin de formation et de bilan.

Organisme de formation : Frédéric Roubaud Conseil - Siret : 387 596 083 00049 - NDA : 325911035559
82, rue Poincaré 59160 Capinghem - Tél : 0320928825 - contact@artistepro.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours “devenir artiste professionnel"

Module	Cours	Vidéos	Supports	Exercices	Durée
Lancement du parcours	6	7	5	6	1 semaine
Construire son projet d’artiste	4	3	2	2	1 semaine
Gérer son activité	8	10	9	7	1 semaines
Définir sa ligne artistique	3	3	2	1	1 semaine
Créer son site internet	9	10	9	6	2 semaines
Communiquer sur son art	12	22	10	16	2 semaines
Créer et produire	6	6	6	5	1 semaines
Exposer et vendre	7	7	7	7	1 semaines
Finaliser son projet	6	5	1	8	1 semaines
Total	61	73	51	58	3 mois
Charge totale de formation (hors travail personnel) :					16 jours

Délai d’accès.

Un parcours de formation est lancé pour chaque inscrit. Le parcours est un parcours individuel, avec des séances communes à tous les stagiaires en cours de formation. Ainsi le délai entre l’inscription au parcours et le lancement de la formation n'excédera pas 1 mois.

Modalités de convocations et de suivi.

Une semaine au plus tard avant la session de formation présentielle, chaque stagiaire reçoit une convocation par email. Un rappel est envoyé la veille de la formation.
Lors de chaque session présentielle, chaque stagiaire remplit une feuille d’émargement ainsi qu’un questionnaire d’évaluation de la séance et du module concerné.
L’activité sur la plateforme de e-learning est traquée afin de monitorer l’assiduité et la régularité des stagiaires. Un système de relance permet d’alerter en cas de risque de rupture ou d’abandon par les stagiaires.

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours “devenir artiste professionnel"

Tarifs.

Le prix du parcours complet “Devenir artiste professionnel” est de 2950€.

Programme.



Le parcours de formation est décomposé en modules :

- Construire son projet d’artiste
- Gérer son activité
- Définir sa ligne artistique
- Créer son site internet
- Communiquer sur son art
- Créer et produire
- Exposer et vendre
- Finaliser son projet

Chaque module est constitué de vidéos, de documents de référence, de liens utiles, d’exercices d’application, de directs en vidéo.

Contenu du Programme

Module 1 – Imaginer son projet d’artiste professionnel

- Identifier ses aspirations profondes et clarifier sa vision artistique.
- Explorer les différentes voies de professionnalisation selon son profil.
- Poser les bases de son projet de vie en lien avec son activité artistique.

Module 2 – Gérer l’administration de son activité

- Comprendre les statuts juridiques possibles et choisir le plus adapté.
- S’initier aux obligations fiscales, sociales et comptables de l’artiste.

- Structurer son activité pour gagner en sérénité administrative.

Module 3 – Définir sa ligne artistique

- Clarifier sa démarche et son identité artistique.
- Construire un discours cohérent sur son travail.
- Mettre en lumière les constantes de son œuvre pour mieux la valoriser.

Module 4 – Créer son site internet d’artiste

- Concevoir un site professionnel à son image.
- Organiser ses contenus (galeries, biographie, contact, boutique...).
- Maîtriser les outils numériques pour gérer son site en autonomie.

Module 5 – Communiquer sur son art

- Développer une stratégie de communication alignée avec son univers.
- Utiliser les réseaux sociaux, la newsletter et les relations presse.
- Créer des supports professionnels (dossier d’artiste, cartes, portfolio...).

Module 6 – Créer et produire ses œuvres

- Planifier sa production artistique dans le temps.
- Gérer son atelier, ses matériaux, son processus créatif.
- Construire une méthode de travail durable et cohérente.

Module 7 – Exposer et vendre ses œuvres

- Identifier les lieux d’exposition pertinents (galeries, salons, lieux alternatifs...).
- Préparer une exposition de manière professionnelle.
- Comprendre les bases de la vente d’œuvres et de la relation client.

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours “devenir artiste professionnel"

Module 8 – Finaliser son projet professionnel

- Structurer l’ensemble de son projet dans un plan d’action clair.
- Se préparer à présenter son projet devant des partenaires ou prescripteurs.
- Poser les jalons concrets des mois à venir : production, communication, diffusion.

Déroulé pédagogique des sessions en direct.

A la fin de chaque module un RDV est prévu avec un coach

Directs individuels chaque fin de module	**Durée**	**Moyens**
Objectifs des séances : Vérification des acquis du module. Correction des exercices et devoirs. Prise en compte remarques, difficultés.		
• Accueil • Ordre du jour • Analyse du module qui se termine • Présentation du module à venir	de 30 à 60 mn	Connexion en vidéo Supports de présentation Navigation sur la plateforme
Pause	15 mn	Si nécessaire
Émargement et évaluation	5 mn	En différé. Relance par mail

L’élève a également droit à une “enveloppe” d’un dizaine de RDV supplémentaires pour la mise en pratique et sur des sujets au choix (parmi les modules de la formation) en fonction de ses besoins.

Directs collectifs hebdomadaires	**Durée**	**Moyens**
Objectifs des séances : Mise en commun des pratiques et avancées de chacun. Un thème transversal est défini pour chaque séance. Alternativement avec des séances de questions / réponses.		

• Accueil • Tour de table éventuel • Échanges libres sur le thème du jour • questions / Réponses	de 60mn à 120mn	Connexion en vidéo (ordinateur, micro, caméra et accès internet) Navigation sur la plateforme
Pause	15 mn	Si nécessaire
• Émargement et évaluation	5 mn	En différé. Relance par mail

Base de connaissances.

Pendant toute la durée du parcours, le stagiaire bénéficie d’un accès libre et total à toute la base de données de la plateforme :

- Cours de pratique artistiques dans les disciplines majeures (1200 vidéos)
- Conférences sur l’histoire de l’art
- Conférences sur le bien-être et les techniques de recherche d’inspiration
- Podcasts sur la vie d’artiste

Un accompagnement renforce ces formations dans la mise en œuvre du projet d’installation en tant qu’artiste professionnel.

Tests de positionnement.

Le test de positionnement (historique dans la pratique artistique, domaines de prédilection, ambitions artistiques, projet personnel, …) permet d'évaluer le niveau des stagiaires et d’ainsi adapter éventuellement le parcours. Cette adaptation consisterait à sélectionner certains modules à la place d’autres dans le parcours. Ce test de positionnement est réalisé en début de formation.

Moyens pédagogiques utilisés.

- Rendez-vous individuels en présentiel ou en vidéo jalonnent le parcours.
- Cours théoriques, exposés en vidéo
- Pour les mises en situation : exercices pratiques, études de cas, mises en situation.
- Les supports de présentation et les modèles sont disponibles sur la plateforme de elearning artistepro.fr
- Les vidéos sont disponibles sur la plateforme artistepro.fr

Surveillance de l'intérêt des stagiaires.

Un suivi de l’assiduité sur la plateforme est effectué.

- D’autre part, une surveillance de l’intérêt des stagiaires pour la formation est mise en place (réunion live mensuelle) et des sondages réguliers permettent de vérifier cela (mails, groupe de discussion, messagerie, enquête)
- Un système de gamification /(badges de récompenses, challenges…) permettra de dynamiser la participation des stagiaires. Ce système est en cours d’étude.

Moyens techniques utilisés.

Pour les sessions en présentiel éventuelles :

- Salle de réunion, vidéoprojecteur

Pour les sessions en e-learning :

- Ordinateur, connexion internet, plateforme artistepro.fr

Évaluation.

Des quiz sont prévus tout au long du parcours.
Les mises en situation sont proposées tout au long du parcours, permettant au stagiaire d’appliquer dans des situations réelles les concepts développés dans chaque module.

Questionnaire d’évaluation final.

Un questionnaire est proposé en fin de formation à chaque stagiaire afin d’obtenir un retour sur les acquis et le déroulé de la formation. Ce question porte sur :

- Le contenu de la formation,
- La pédagogie de la formation,
- La plateforme technique utilisée pendant la formation.

Ces questionnaires sont exploités ensuite par le comité de suivi, et chaque contributeur à l’origine d’une demande est notifié de l’avancement des actions éventuelles qui en découlent.

Sanction.

Emargement + attestation de fin de formation + enquête de la satisfaction à chaud (une semaine) et à froid (3 à 6 mois) des stagiaires sur l’organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…

Attestation de fin de formation.

En fin de formation, si le stagiaire a effectivement participé à toutes les sessions présentielles et activé tous les modules de e-learning, une attestation de fin de formation pourra être délivrée.

Réclamation.

Toute réclamation fera l’objet d’une prise en charge rapide. Le contributeur à l’origine de la réclamation sera informé par mail de la prise en compte de sa réclamation. Cette réclamation sera traitée par le comité de suivi hebdomadaire, et le plan d’action s’y rapportant sera suivi dans le tableau de bord du comité. L'émetteur de la réclamation sera averti par mail des suites données à sa réclamation.

Accessibilité.

Quand elle a lieu, la partie présentielle de la formation a lieu dans les locaux de la société RART, à Capinghem : 82, rue Poincaré 59160 Capinghem, dans la proche banlieue de Lille. Un lien vers le plan d’accès se trouve ici.

Public en situation de handicap.

Les éventuels handicaps des stagiaires seront pris en compte en amont de la formation lors de l’évaluation initiale. Si nécessaire, le parcours sera alors adapté (contenu et rythme) en fonction de chaque situation. Le formateur contactera ensuite son contact auprès de “Ressources Handicap Formation des Hautes de France” afin de confirmer les dispositions particulières envisagées. La liste des organismes est ajoutée au formulaire de demande. Cette liste est consultable ici.

Contact.

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Frédéric Roubaud par mail : contact@artistepro.fr ou par téléphone au 03.20.92.88.25. Dans tous les cas, un questionnaire initial ainsi qu’un entretien individuel vous seront proposés avant le lancement du parcours de formation.